

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 39 (1901)
Heft: 2

Artikel: L'an passâ
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-198570>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'accord, car il a fait des efforts pour diminuer l'infection par des mesures aussi sages qu'insuffisantes. Je l'en remercie pour ma part, et j'espère qu'à la prochaine expiration des baux qui le lient, il relèvera les fondeurs de graisse, loin, bien loin de nos nez désormais triomphants et rendus à toute leur dignité morale. Oh ! le beau jour ! mais mon nez le verra-t-il ?

En attendant, monsieur, notre situation est bien misérable, et quand je l'envisage sous certains rapports moraux et philosophiques, j'arrive à des choses si tristes et si mortiflantes, que je crois ne pouvoir mieux faire que vous les communiquer, afin d'attirer sur nous la commisération soit publique, soit municipale.

Un point me frappe d'abord : Selon Winkelmann et bien d'autres, tout tient au climat. Les Grecs furent philosophes, poètes, artistes, à cause de leur climat ; les Romains, idem. Or, le climat est dans l'air, ou tout au moins l'air est dans le climat. Je vous le demande, monsieur, que pouvons-nous être nous autres de la place Maurice, dans notre climat de suif ? Tout au plus des faiseurs de chandelles ; n'est-ce pas profondément triste ?

Serons-nous poètes, par exemple ? Nous ! Ah ! monsieur ! Sur la place Maurice vous rencontreriez plutôt vingt bourgeois se pincant le nez, qu'un seul poète. En effet, réfléchissez. Pour nous, l'encens des fleurs, c'est, à ne pas s'y tromper, l'encens du suif ; le doux parfum de la violette, le parfum du suif ; l'air embaumé des prairies, le suif encore. Au printemps, quand la nature est si belle et si parée, nous voyons à la vérité les fleurs fraîches écloses, ... mais en même temps nous sentons les bouts de chandelles ; ce qui produit au cerveau une impression moitié fleur, moitié bout de chandelle, qui serait un monstre en poésie. Vous, monsieur, qui faites avec tant d'agrément des paysages poétiques, gardez-vous de jamais venir camper ici. Pour des harangues, sentir la lampe, c'est reçu ; mais pour des paysages poétiques, sentir le suif !... Pouah ! quel alliage !

Puisqu'un air pur, léger, subtil, communique au cerveau certaines propriétés analogues, un air tout chargé d'une graisse impure, doit y insérer des défauts contraires. C'est justement ce qui arrive. Et si cet article vous semble plat, épais, vous saurez pourquoi ; c'est que chacune de mes idées, vive et gentille à sa source, se charge dans sa marche de gros appendices graisseux qui la font graviter pesamment vers le papier, où elle arrive lourde, et s'aplatit en tombant.

Mais, puisqu'après tout on n'a que faire d'esprit pour être heureux, serons-nous du moins gais vivants, gens de joyeuse humeur, d'agréable commerce. Pas le moins du monde, monsieur ; le suif porte à la mélancolie, c'est sûr ; et notre mélancolie ne se guérit ni à ouïr les cris des fous ici près, ni à écouter les hurlements des chiens que l'on assomme là^(*), à deux pas, ni à promener nos regards sur la prison pénitentiaire qui nous cache le lac. Aussi nous avons tous de l'humeur sur la place Maurice ; nous en avons contre le gouvernement, nous en avons contre le Conseil municipal, nous en avons contre le Conseil militaire, nous en avons contre le valet de ville, contre les marchands de chandelles ; c'est pourquoi nous sommes factieux et mourrons jeunes, car la bille tue. Ajoutez que nos fronts sont ridés avant l'âge à force de crisper les narines, ce qui nous donne un aspect boudeur, rechigné, envieux aussi, lorsque nous songeons à nos compatriotes des quartiers voisins, lesquels, sans payer un sou de plus que nous, hument de l'air pur à discrétion. Heureuses gens qui ne sentent pas assez leur bonheur, tandis que nous ne sentons que trop notre... vous m'entendez bien.

Encore, monsieur, si par bonheur cet air était pernicieux, malsain ; je ne doute pas qu'alors, par scrupule pour la santé publique, on ne le purifie tout ou tard ; mais pour comble de malheur, il est sans danger, il est sain ! les gens de l'art l'ont dit, et ils ont dû le dire. Car, pour le docte nez de la science, il y a air sain, toujours bon ; air malsain, toujours mauvais, et pas de milieu. Mais pour moi, qui unis à une crasse ignorance, un nez animal au dernier point, je distingue encore l'air grossier, infect, puant, quoique sain ; je le hais de toute la haine des préjugés, et je le hume avec une grimace qui vous ferait pitié, monsieur le rédacteur.

^(*) Les chiens errants étaient à cette époque abattus dans le fossé situé sous l'Observatoire.

Il ne faut pourtant rien exagérer. Nous avons quelques bons jours dans l'année : c'est quand la bise souffle fort, mais alors on ne peut sortir ; ou quand nous sommes en voyage, mais alors on n'est pas chez soi. Pour le reste du temps, nous sommes tenus de respirer le suif en dose et mesure fixées par nos seigneurs les fabricants de chandelles, à leur convenance et bon plaisir. C'est leur droit ; le nôtre, c'est de nous pincer le nez ; en quoi ils ne nous empêchent nullement ; car, au fond, ils sont les meilleures gens du monde et accommodants, pourvu qu'on les laisse faire. D'ailleurs, l'air est libre, disent-ils en fondant leur graisse.

L'air est libre ! Sans doute, mes bons messieurs (je leur dis ça chapeau bas depuis la balustrade), mais comment l'est-il ? Pour le respirer chacun, non pour l'empuantir chacun. Autrement, mes bons messieurs, la société ne serait pas tenable. Car, supposez... Mais eux se moquent et chantent d'Agobert en tremplant leurs mèches.

Un brin de commune.

Les *Annales politiques et littéraires* donnent des détails vraiment fort curieux sur la plus petite commune de France, située dans le département de Haute-Marne. C'est ce département qui compte le plus grand nombre de petites communes, car, sur les 550 qu'il comporte, il n'y en a pas moins de douze qui n'ont pas cinquante habitants. Morteau, par exemple, n'en a que quatorze.

Cette commune minuscule, dit le journal que nous citons, est à trois kilomètres d'Andelot, le chef-lieu de son canton. Son territoire, de 420 hectares, est tout entier dans la petite et jolie vallée du Rognon, où l'agglomération ne peut être grande. Aussi le nombre des maisons habitées est-il de trois seulement. La principale est le vieux château de Morteau, autour duquel sont deux fermes et une autre petite maison destinée au garde-champêtre, l'unique fonctionnaire de l'endroit.

Le nombre des ménages y varie ordinairement de trois à six, suivant l'époque de l'année, ce qui explique que de 1896 à 1900, il n'y a eu, dans cette commune, ni naissance, ni mariage, ni décès. Pas besoin de secrétaire de mairie : le maire est lui-même son propre secrétaire.

Morteau, qui n'a que quatorze habitants, dont sept femmes ou filles, doit cependant satisfaire à la loi française, qui oblige les communes de 500 habitants et au-dessous à élire dix conseillers municipaux. Mais comment trouver à Morteau : maire, adjoint, huit conseillers, curé, instituteur, garde-champêtre, buraliste, cantonnier, en un mot, tout le personnel nécessaire au bon fonctionnement des services administratifs de la petite localité ?...

Voici comment cela se passe :

Morteau, qui n'avait que trois électeurs en 1896, en a eu cinq en 1897, six en 1898, huit en 1899 et en 1900. Comme cela ne donne pas encore le nombre d'éligibles nécessaires pour former l'assemblée communale, on emprunte des conseillers aux communes voisines, notamment à Andelot et à Cirey ; et on choisit, de préférence, parmi ceux qui sont propriétaires à Morteau. Ainsi le maire et le garde-champêtre, qui est aussi conseiller communal, habitent Andelot.

Malgré cet état de choses, les élections municipales sont parfois orageuses, et les électeurs de

Morteau ne se mettent pas plus facilement d'accord que ceux de Paris. Ainsi, en 1896, l'on a vu un des candidats qui n'a pu réunir, au premier tour, la

majorité absolue, qui n'était que de 2 voix.

Le maire de Morteau n'en a pas moins reçu, du

Président de la république, une invitation spéciale (comme magistrat de la plus petite commune) pour le banquet des maires, à l'Exposition universelle.

Il n'y a à Morteau ni prêtre, ni instituteur : les habitants vont à la messe au chef-lieu du canton et les enfants fréquentent l'école d'Andelot.

Comme nous venons de le dire, le garde-champêtre est le seul fonctionnaire, car le cantonnier est aussi d'Andelot.

En 1843, le Conseil général de la Haute-Marne proposa la suppression de la commune de Morteau, et la réunion de son territoire à celui d'Andelot. Il y eut opposition des deux côtés et la chose n'eut pas lieu.

On se demande, tout naturellement, quel est le budget d'une si petite commune. Eh bien, le budget ordinaire de Morteau est de 348 francs 25 centimes.

Les dépenses comprennent 170 francs d'amortissement d'une dette qui remonte à la guerre 1870-1871 ; 422 francs pour l'entretien des chemins ; 22 francs pour les frais de registres, de timbre, impressions, etc. ; 4 francs pour un abonnement au *Bulletin des Lois* ; 11 francs pour le traitement du receveur municipal ; 5 francs pour celui de l'agent-voyer et un franc pour les enfants assistés.

L'an passé.

Te possiblio, coumeint cllião z'ans modont rudo ! lè dzo et lè senannès traçont coumeint dâi folhiès que prevòlont pè 'na fort'oura et, quand Tsallande arrevè, seimblè que n'ia qu'on part dè dzo que l'étai Paquiè et qu'on croquàvè le z'ao ! Te possiblio !

Dè l'an passé, on pâo onco pas trâo mau derè. Diu sei bénî ! lè feins, lè recoo ont prâo bailli et la fruita assebin ; l'a fè tant sâ lo tsau-tein que lè coitrons, le couquelhîs à bibornes n'ont pas zu lezi dè tot dévorâ pè lè plian-tâdzo et lè vegnè ! Miséricorde ! Ya tant zu qu'on sâ sarâi cru ai z'annaës grasss dâo teimps dè Pharaon ! Y'avâi tant dè veneindze que lè dzeins saviont papi io la reduire, ti lè bossets razâvant tant qu'à la bonda et y'ein a qu'ont étâ d'obedzi d'ein mettré dein dâi seillès à campouta.

Dieu sai bénî ! foudrai onco on part d'ans dinse et cé pourro vin qu'est tant tchai ora, baissérâi et on porrâi bintou ein baire on litre po 'na demî-batze. Coumeint 'ein quarante et sa.

Ora, que s'est-te tant fè l'an passé ?

Lè z'Anglais sâ taupont adé pè l'Afriqua avoué cllião Transvaliens, que ne poivont pas ein fèrè façan et on ne sâ pas bin quand cllia guiera à Chambrelin vào botsi ; adé est-te que cllião Boères sont dâi tot crâno, que capounont pas ! et quand bin lè z'Anglais sont dâz idazio dè pllie, l'ein ont atant poaire qu'on tsin devant on quartai dè bouli et n'ia pas dè senannès iò cllião pourro Godémés ne reçavont dâi z'estrières dâo tonaire !

Assebin lè z'Anglais n'ariont pas z'u fauta d'allâ fotemassi per lè, l'ariont dû laissi cllião dzeins ein pé et tot sarâi de ! Mâ l'ont lo dia-bilio d'allâ fourguenâ iò n'ont rein à férè, et, stu iadzo, se l'ont dâi z'atouts, l'est bin fè, l'est bin lão dan ! Dïont que l'ont subbastâ tot lo Transvat et, qu'ora, lão z'appartint, mà l'ont pas onco, allâ pi ! kâ n'est pas dinse qu'on robâ dâi territoires !... Cllião pourro z'Anglais ont onco bin à sè démostelhi po férè arrevâ lo Transvat à lão cadastre !

Ein France, n'ont pas fè grand pussa, l'an passé ; l'ai a zu pè Paris cllia grant'espouse-chon ; mà paret que l'est bin mau z'allâ et diont que vont être ein perda. Que volliai-vo ? ào dzo dè hoai, l'ardzeint ne sâ brassé pas coumeint dâi pierres ; lè dzeins ne pâovont pas adé allâ corattâ vaire cllião z'affrèrs, pu po bin derè, cllião z'espousechons, l'est tot coumeint po'na ménadzéri, l'est adé lè mímès biès, et quand on ein a vu iena, on sè tsau pas dè l'ai retornâ.

Lo rai dè Perse, que l'ai avâi étâ férè 'na veria, a manquâ d'êtrè tiâ pè ion dè cllião anarchistes que l'ai a pè Paris ; assebin, quand l'a cein vu, sè dépatssi dè preindrè son beliet po reintrâ à se n'hotô.

Cllião dianstro d'anarchistes ne voliont pas botsi po tiâ lè rai ! vouaiti vai ein Eitalie, cé pourro Omerto, l'a falliu bâ assebin ! portant on dzeinti coo, pas brelurin coumeint Guelioumo, on crâno cytoyen, quiet ! Ora, foudrai-te pas esterminâ tota cilia beinda dè reinverse-patriè !

L'eimpereu dè Russie est mau fottu du on part de teimps ; ni lè mайдзо, ni la sadze-fenna l'ai poivont oquie ; mà ora, va on bocon mi, à

cein que paret, sè tint vai lo fornet pè cllião cramenès et n'ouzè pas onco mettrè lè pi défrou. L'empereusa, qu'atteind oquè po stu fourri, sè met à brotzi dâi petits tsausons et à férè on landzo tot batteint nàovo, kâ soudra dâi patins et pas pou!

La petite reine de Hollande va sè mariâ po tot de bon sti iadzo, et lo boun'ami, l'est on Allemand. D'ont que la noce sarà po lo mai dè févrà; n'ein sé rein, kâ n'é onco rein reçu po être invitâ, mâ faut que la Jeunesse préparâi ade cauquès quintaux dè pudra, se volfiont ayâi on part dè sétai à baire.

Po cein qu'ein est dè l'Autriche, l'est adé la mima tsoudza et lo pourro François-Dzoset ne sâ pas dè quin côté sè reveri; pè lo Grand Con-set sè traiton adé dòbourtia, dè braçaillo, dè chein-mau, que cein fâ, ma fâi, pedi!

Ein Espagne, l'ont assebin adé dâo grabudzo avoué cllião carlistes; et lo petit rai, quand bin on l'ai a met dâi tsaussès ora, ne l'ai pâo onco rein. D'ont que lo petit Toncel ne vâo pas allâ grantein, po cein que l'a cllia novalla maladi, que l'ai d'ont l'eintuberculosa, et que cein vint dâi truffés, à cein que y'é oiu derè. L'ein medzè pâotôrre trâo.

La China a etâ tot' ein botetiu l'an passâ et lè noulrè ont du l'ai allâ mettrè odrè, po cein que volliavant éterli ti cllião dè l'Uropa qu'éfiont per lè. Adon cein a bailli on grabudzo dè la metsance, bourlâvant dâi veladzo, et l'escosifivant tot, se bin que l'empereu a du ferè sè mallès et fottre lo camp dè Péquin avoué tot son mondo. A l'haora que l'est l'ouzè pa pi reintrâ à l'hotô.

Ora, po cein qu'ein est dè tzi no, pas grand novâ à vo derè, hormi que, devant Tsallande, mon cousin Fréderi a du tiâ sa gouda, que dévessai lè portsets po lo mai dè févrâ; l'est damâdro por li, mâ n'ein zu âo meûn cauquès z'attériaux et on pecheint bet dè sâocesse à grelhi.

Les poêles à gaz. — Le gaz se prête à une combinaison très avantageuse, la distribution automatique de chauffage installée dans différents hôpitaux anglais. Lorsqu'un voyageur désire faire du feu dans sa chambre, il n'a qu'à introduire dans le poêle autant de pièces de dix centimes qu'il veut d'heures de chauffage et... à allumer. Voilà qui supprime toute contestation, du moins si l'appareil fonctionne bien.

Tous les souverains sont polyglottes. Le tsar parle le français, l'allemand et certains dialectes slaves. L'empereur Guillaume II connaît l'anglais — qui lui a été enseigné par sa mère, l'impératrice Frédéric — le français, le latin, le polonais et surtout le russe.

L'empereur François-Joseph d'Autriche parle, outre l'allemand et le français, le hongrois, le tchèque, le polonais, le serbe, le croate, le ruthène, le dalmatien, le roumain, l'italien et même un peu l'hébreu.

Le roi d'Italie baragouine l'allemand et le français, mais ne connaît au fond que sa langue maternelle, l'italien,

La reine d'Angleterre parle très bien l'allemand et assez bien le latin, auquel le prince-consort Albert l'a initié.

Le prince Ferdinand de Bulgarie parle, outre le français, l'anglais, l'allemand, le russe et presque tous les dialectes slaves.

Le sultan ne connaît aucune langue étrangère ; il a un bureau de traduction qui lui suffit.

M. Loubet possède admirablement le français.

Bonne réplique d'un chef de gare. — C'était en 1871. Un officier français se promenait sur le quai de la gare de Lausanne, en attendant l'arrivée du train qui avait subi, ce jour-là, un petit retard occasionné par le transport des internés.

Tout en jouant avec sa badine, il s'approcha du chef de gare et lui dit :

— C'est inouï, monsieur, l'irrégularité que vous avez dans le service. Combien faites-vous de kilomètres à l'heure sur vos lignes suisses ?

— Mais, monsieur, vingt-huit, trente, cela varie.

— Comment, vous ne faites que cela ! Mais vous êtes d'un siècle en arrière. En France, nous faisons trente-six, trente-huit, quarante, quarante-cinq et plus !...

— C'est étonnant, repliqua le chef de gare, comment se fait-il alors que le train de plaisir pour Berlin, que vous avez organisé l'année dernière, ne soit pas encore arrivé ?

Nous ignorons quelle fut la réponse de l'officier.

Nous remercions bien vivement l'aimable lectrice, Mme G... qui, depuis plusieurs années déjà, nous envoie ses souhaits de bonne année, accompagnés de fleurs desséchées et afrangées sur une carte avec un goût exquis. C'est là pour notre feuille un témoignage de sympathie on ne peut plus gracieux et délicat.

Enigme.

Mon éclat éblouit le plus noble des sens.

Il faut me presser pour me faire :
Si celui qui me fait me presse trop longtemps,

Je redévieins ma propre mère.

Boutades.

Un brave soldat du Gros-de-Vaud était en faction. Vers minuit, le colonel C... fit une tournée dans le camp, afin de constater si chacun était à son poste, et comment les hommes de garde faisaient leur devoir.

Lorsqu'il fut à quelques pas du factionnaire, celui-ci cria :

— Qui vive ?
— Ronde d'officier.
— Ah ! on sait bien que c'est vous, colonel... Que faites-vous par là à ces heures, au lieu d'être couché avec vos rhumatismes ?...

Quand son mari lui refuse de l'argent, madame a l'habitude de se trouver mal.

Le mari appelle cela des crises monétaires.

Au restaurant :

Un client restauré et chauve règle l'addition :

— Garçon, j'ai une tête de veau.
— Parfaitement, monsieur.

A la salle des mariages. Toute la noce est réunie. On n'attend plus que le futur. Enfin il arrive très en retard, tout haletant : c'est un homme de soixante-dix ans.

— Une autre fois, lui dit l'officier d'état civil, avec bienveillance, venez un peu de meilleure heure.

Une réponse de médecin très compromettante :

— Docteur, demandait une cliente, vous qui possédez à fond l'art de guérir, dites-moi franchement ce que vous faites quand vous êtes enrhumé ?

— Je tousse, madame.

Madame interrompant la lecture d'un récit de voyage :

— Dites-moi, mon cher, pourquoi les Chinois raccourcissent-ils les pieds des enfants ?

— Sans doute pour que cela tienne moins de place, lorsqu'ils les mettent dans le plat.

Une dame quêtait. Elle présente la bourse à un richard qui lui dit rudement :

— Je n'ai rien.

— Prenez, monsieur, dit la dame ; je quête pour les indigents.

Aux manœuvres.

Le caporal Dumanet a gravement écrit sur le livre des punitions :

« Deux jours de consigne au fusilier Liotier, pour avoir recousu ses boutons avec du fil blanc et noirci ce fil avec de l'encre rouge. »

Un maire de province, ayant à délivrer un passe-port à un borgne, éprouva, dans le signallement, une légère hésitation, et écrivit enfin :

Yeux noirs (dont un absent).

Berlureau, qui est du Midi, va consulter son dentiste.

— Alors, vous avez des rages de dents ? demande l'homme de l'art.

— Des rages épouvantables qui me prennent toutes les cinq minutes.

— Et qui durent ?

— Un quart d'heure au moins.

Deux Américaines, féministes intrépidées, furent présentées à l'empereur Guillaume. L'une d'elles prit la parole et lui exposa longuement la situation dégradante dans laquelle se trouvaient les femmes en Allemagne.

L'empereur l'écouta patiemment, puis, lorsqu'elle eut fini :

— Eh bien, fit l'empereur avec un soupir de soulagement, sur cette question-là, je suis de l'avoir de ma femme. Savez-vous ce qu'elle me dit ? Elle me dit que les femmes n'ont pas à s'occuper d'autre chose que des quatre K.

— Les quatre K ! s'exclamèrent en choeur les Américaines.

— J'oubliais, dit l'empereur, que vous ne parlez pas allemand. Les quatre K sont : Kinder, Küche, Kirche et Kleider — les enfants, la cuisine, l'église et les vêtements.

Les Américaines se retièrent, convaincues que toute discussion était inutile.

Souscription en faveur d'un monument à Juste Olivier.

Montant de la dernière liste Fr. 100 —
La Rose (société d'enfants) " 5 —

Total Fr. 114 —

THÉÂTRE. — M. Darcourt tient un filon. Il en profite. Il fait bien. Une pièce « à grand spectacle » manque rarement son effet. Ces trois mots ont un prestige auquel le public se laisse toujours prendre. Le plus souvent, ces pièces-là ne valent pas grand'chose. De gros effets de rires ou de larmes ; beaucoup de trucs de mise en scène et de décors. C'est le triomphe du machiniste. Il est des gens — et beaucoup — qui raffolent de ce genre de spectacle ; il faut bien aussi leur faire une part. **Le Tour du monde d'un enfant de Paris**, qui sera redonné demain soir, devant une salle comble, est, de toutes ces pièces, l'une de celles qui tiennent le mieux leurs promesses. De là, son succès. — Riedau à 8 heures.

La rédaction : L. MONNET et V. FAVRAT.

Le docteur Vicomte de SAINT-ANDRI, à Alexandrie (Egypte), écrit : « Pour la reconstitution du sang chez les personnes anémiques j'ai toujours obtenu les résultats escomptés avec les Pilules hémagogènes du docteur Vinde vogel. Je considère ce remède comme étant le plus efficace dans toutes les formes d'anémie. »

125 pilules à fr. 4.50. — Dépot dans toute pharmacie.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.

3, RUE PÉPINET, 3

REGISTRES

de toutes régularies et de tous formats.

REGISTRES SUR COMMANDE
EXÉCUTION PROMPTE ET TRÈS SOIGNÉE

Lausanne. — Imprimerie Guillotin-Howard.